

ÉQUIPE LOUISE O'SULLIVAN - PARTI MONTRÉAL-VILLE-MARIE

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2013

RICHARD VENOR & Co.

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

RICHARD VENOR, B. COM., CPA, CA
BARRY GUTENPLAN, B. COM., CPA, CA

SUITE 409,
5757 CAVENDISH BOULEVARD,
MONTREAL, QUEBEC H4W 2W8
TELEPHONE: (514) 484-0909
FAX: (514) 489-2656

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la direction de
Équipe Louise O'Sullivan - Parti Montréal-Ville-Marie

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Équipe Louise O'Sullivan - Parti Montréal-Ville-Marie exigé en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2013 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets, des flux de trésorerie et des renseignements supplémentaires et annexes 1,2,3 et 4 pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité du représentant officiel pour les états financiers

Le représentant officiel est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le représentant officiel, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

En raison de la nature propre des opérations financières d'un parti politique municipal, il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante si les contributions de moins de 100\$ ainsi que les produits d'activités politiques, d'adhésions et de dons anonymes ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres comptables du parti et nous n'avons pu déterminer si les montants en cause auraient dû faire l'objet d'ajustements pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'effet des ajustements découlant du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du parti Équipe Louise O'Sullivan - Parti Montréal-Ville-Marie au 31 décembre 2013 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers, qui indique que le Parti a des actifs nets et un fonds de roulement négatifs. Cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute sur la capacité de l'entité à poursuivre ses activités.



Comptable professionnel agréé auditeur, ca
Permis n° A101102

Montréal, le 24 février 2014


ÉQUIPE LOUISE O'SULLIVAN - PARTI MONTRÉAL-VILLE-MARIE

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
	\$	\$
A C T I F		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	815	59
Remboursement à recevoir (Note 4)	3,014	3,000
Frais payés d'avance	<u>-0-</u>	<u>650</u>
	<u>3,829</u>	<u>3,709</u>
P A S S I F		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus	5,566	5,726
Emprunts des électeurs (Note 5)	<u>7,000</u>	<u>20,427</u>
	12,566	26,153
ACTIFS NETS NÉGATIFS	(8,737)	(22,444)
	<u>3,829</u>	<u>3,709</u>

ACCEPTÉ ET APPROUVÉ:


Représentant officiel

Les notes complémentaires et les annexes comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉQUIPE LOUISE O'SULLIVAN - PARTI MONTRÉAL-VILLE-MARIE

ÉTAT DES RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
	\$	\$
PRODUITS		
Contributions de 100\$ et plus (nombre: 31; 6 en 2012) (Annexe 2)	15,010	3,250
Adhésions (35; 10 en 2012)	710	100
Remboursements par la municipalité:		
honoraires de vérification	3,000	3,000
allocations à un parti autorisé	<u>6,315</u>	<u>6,315</u>
	<u>25,035</u>	<u>12,665</u>
CHARGES		
Loyer et support technique	6,425	6,375
Frais de bureau	331	200
Honoraires de vérification	3,000	3,000
Intérêts sur emprunts des électeurs	676	1,129
Intérêts et frais bancaires	<u>896</u>	<u>610</u>
	<u>11,328</u>	<u>11,314</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE	<u>13,707</u>	<u>1,351</u>

Les notes complémentaires et les annexes comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉQUIPE LOUISE O'SULLIVAN - PARTI MONTRÉAL-VILLE-MARIE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
	\$	\$
Actifs nets (négatifs), au début	(22,444)	(23,795)
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	<u>13,707</u>	<u>1,351</u>
Actifs nets (négatifs), à la fin	<u>(8,737)</u>	<u>(22,444)</u>

Les notes complémentaires et les annexes comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉQUIPE LOUISE O'SULLIVAN - PARTI MONTRÉAL-VILLE-MARIE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	2013	2012
	\$	\$
Fonds provenant des activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	13,707	1,351
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Remboursement à recevoir	(14)	-0-
Frais payés d'avance	650	(650)
Comptes fournisseurs et frais courus	<u>(160)</u>	<u>1,130</u>
Augmentation des fonds liés aux activités de fonctionnement	<u>14,183</u>	<u>1,831</u>
Fonds (utilisés pour les) activités de financement		
Emprunts des électeurs	10,000	400
Remboursements des emprunts des électeurs	<u>(23,427)</u>	<u>(2,500)</u>
(Diminution) des fonds liés aux activités de financement	<u>(13,427)</u>	<u>(2,100)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	756	(269)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>59</u>	<u>328</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>815</u>	<u>59</u>

Les notes complémentaires et les annexes comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUTS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Le Parti a été accrédité en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités par le Directeur général des élections le 31 mai 2005.

Les états financiers sont préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, notamment selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que le Parti sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Compte tenu du fait que les actifs nets du Parti et son fonds de roulement sont négatifs, il existe un doute relativement à la capacité du Parti à poursuivre ses activités. Néanmoins, la capacité du Parti à réaliser ses actifs et à acquitter ses dettes dépend du soutien financier continu des électeurs et du maintien de son financement à long terme.

Les états financiers n'ont pas subi les rajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans le bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que le représentant officiel procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période considérée.

L'historique du Parti montre qu'il a su faire des estimations fiables ; ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

Les principales sources de produits du parti sont les contributions et les produits provenant des activités politiques, les produits d'adhésions et les remboursements par la municipalité.

Les contributions et les produits d'adhésions sont constatés au moment de leur encaissement. Les produits provenant des activités politiques sont constatés au moment de l'encaissement de la vente des billets d'activités. Les remboursements par la municipalité sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence de la charge donnant lieu au remboursement selon les modalités de la Loi sur les cités et villes, et que celle-ci est acceptée.

Les adhésions perçues par anticipation représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Parti est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse, les placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois et le découvert bancaire lorsque celui-ci fait partie intégrante de la gestion de l'encaisse du Parti.

Évaluation initiale

Lorsqu'un actif financier est créé ou acquis ou qu'un passif financier est émis ou pris en charge lors d'une opération conclue dans des conditions de concurrence normale, l'entité doit l'évaluer à sa juste valeur. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir des flux de trésorerie de ces actifs a expiré ou a été tout simplement transféré et le Parti a transféré essentiellement tous les risques et bénéfices inhérents à le Parti.

Le Parti mesure subséquemment tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, exception faite des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur doivent être comptabilisées dans le résultat net de la période.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, dépôts à terme, comptes clients et des diverses avances à recevoir.

Actif financier: tout actif qui est:

- i) soit de la trésorerie;
- ii) soit un droit contractuel de recevoir d'une autre partie de la trésorerie ou un autre actif financier;
- iii) soit un droit contractuel d'échanger des instruments financiers avec une autre partie à des conditions potentiellement favorables pour l'entité;
- iv) soit un instrument de capitaux propres d'une autre entité.

Le coût qu'engage une entité pour acquérir d'une autre partie un droit de racheter ses propres instruments de capitaux propres vient en déduction de ses capitaux propres et ne constitue pas un actif financier.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes-fournisseurs et des avances à payer.

Passif financier: tout passif correspondant à une obligation contractuelle:

- i) soit de remettre à une autre partie de la trésorerie ou un autre actif financier;
- ii) soit d'échanger des instruments financiers avec une autre partie à des conditions potentiellement défavorables pour l'entité.

Coût après amortissement est le montant auquel a été évalué un actif financier ou un passif financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé de tout écart entre le montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction (opérée directement ou par l'intermédiaire d'un compte de provision) pour dépréciation.

3. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

L'exposition au risque et son impact sur les états financiers du Parti se résument comme suit:

Risque de crédit

Le risque de perte lié au crédit provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. Le Parti estime que le risque d'inexécution et de crédit est faible puisqu'il s'agit principalement de remboursements à recevoir de la Ville de Montréal.

Risque de juste valeur

Le Parti a évalué la juste valeur de ses instruments financiers en se basant sur les taux d'intérêt actuels, la valeur de marché et le prix actuel des instruments financiers assortis de conditions comparables. À moins d'indication contraire, la valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de leur juste valeur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité du parti est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le parti est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

4. REMBOURSEMENT À RECEVOIR

	2013	2012
	\$	\$
Honoraires de vérification, par la municipalité	<u>3,000</u>	<u>3,000</u>

5. EMPRUNTS DES ÉLECTEURS

Les emprunts des électeurs, portants intérêt au taux annuel de 5%, ne sont pas garantis et ne comportent aucune modalité de remboursement.

ÉQUIPE LOUISE O'SULLIVAN - PARTI MONTRÉAL-VILLE-MARIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

ANNEXE 1

ÉTABLISSEMENT FINANCIER OÙ SONT DÉPOSÉES LES SOMMES RECUEILLIES

Nom de l'institution	Adresse	Numéro de compte
Banque Royale du Canada	1, Place Ville Marie Rez de chaussée Montréal, Québec H3C 3B5	115 767 6

ÉQUIPE LOUISE O'SULLIVAN - PARTI MONTRÉAL-VILLE-MARIE

ANNEXE 2

Exercice terminé le 31 décembre 2013

Contributions de 100\$ et plus - 2013

Date	Nom	Prénom	Contributions	Adresse	Ville	Province	Code Postal	Reçu
06-May-13	Aitken	Daniel	230.00 \$		Montréal	Québec	H2Y 1M1	502572
20-Jun-13	Barsalou	Pierre	980.00 \$		Montréal	Québec	H9J 2H7	502568
03-Jun-13	Bateman	Peter	130.00 \$		Montréal	Québec	H4A 2Z6	502576
10-May-13	Benhoff	Maryse	980.00 \$		Montréal	Québec	H4R 1L5	502575
06-May-13	Bilodeau	Jean-Francois	230.00 \$		Montréal	Québec	H4Z 1H6	502609
20-Feb-13	Bruneau	Mark R.	380.00 \$		Montréal	Québec	H2L 5C1	502601
06-Jun-13	Cabral	Emmanuel	480.00 \$		Montréal	Québec	H4K 1C3	502580
20-Jun-13	Coulombe	Georges	100.00 \$		Montréal	Québec	H2Y 2P4	502571
13-Jun-13	Dobrin	Mitzi	980.00 \$		Montréal	Québec	H3G 1L2	502566
11-Jun-13	Ducharme	Romeo	230.00 \$		Montréal	Québec	H4K 2E3	502577
08-May-13	Fernades	Lester	480.00 \$		Montréal	Québec	H3C 4L1	502564
11-Jun-13	Hebert	Adele	230.00 \$		Montréal	Québec	H3G 1J4	502578
16-Aug-13	Lafleur	Hugette	280.00 \$		Montréal	Québec	H2V 2A7	554152
12-Jun-13	Lieberman	Benny	980.00 \$		Montréal	Québec	H2N 1A4	502567
07-May-13	Maratos	Poppy	130.00 \$		Montréal	Québec	H3T 1B4	502574
20-Jun-13	Nadeau	Jean-Patrice	980.00 \$		Montréal	Québec	H3K 1G6	502569
27-Jun-13	Perron	Stephan	180.00 \$		Montréal	Québec	H2Y 1M1	554151
12-Mar-13	Pomerantz	Terry	980.00 \$		Montréal	Québec	H4R 3G3	502603
27-Mar-13	Pompa	Antony	250.00 \$		Montréal	Québec	H1S 2H2	502605
28-Feb-13	Primeau	Sylvie	320.00 \$		Montréal	Québec	H3E 0A7	502602
27-Mar-13	Primeau	Sylvie	250.00 \$		Montréal	Québec	H3E 0A7	502604
10-Apr-13	Primeau	Sylvie	200.00 \$		Montréal	Québec	H3E 0A7	502606
11-Apr-13	Ranger	Nicole	100.00 \$		Montréal	Québec	H2Y 1V5	502562
06-May-13	Reda	David	230.00 \$		Montréal	Québec	H1S 1J4	502608
07-May-13	Rumpf	Richard	980.00 \$		Montréal	Québec	H3G 1A1	502563
20-Jun-13	Samuels	Stella	730.00 \$		Montréal	Québec	H3A 2W5	502573
09-Apr-13	Scheiderman	Mark	1,000.00 \$		Montréal	Québec	H4Z 1E8	502561
06-Jun-13	Selavounakis	Chrysanthe	480.00 \$		Montréal	Québec	H3G 1Y8	502570
15-Aug-13	Sommeryns	Jacqueline	300.00 \$		Montréal	Québec	H3H 1W2	554153
12-Jun-13	Stevens	Stratton	980.00 \$		Montréal	Québec	H3G 1A2	502565
06-May-13	Surette	Roy K.	230.00 \$		Montréal	Québec	H2L 1K9	502610
		Total:	15,010.00 \$					

ÉQUIPE LOUISE O'SULLIVAN - PARTI MONTRÉAL-VILLE-MARIE

ANNEXE 3

EMPRUNTS ET CAUTIONNEMENTS

EMPRUNTS

Exercice terminé le 31 décembre 2013

Nom, prénom et adresse du prêteur	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde au début	Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde à la fin	Intérêts payés dans l'exercice
Louise O'Sullivan	2005	5%	8,300.00	10,000.00	11,300.00	7,000.00	398.73
William Shady	2005	5%	5,126.88	0.00	5,126.88	0.00	739.73
Daniel Aitken	2011	5%	7,000.00	0.00	7,000.00	0.00	277.12
		TOTAL	20,426.88	10,000.00	23,426.88	7,000.00	1,415.58

CAUTIONNEMENTS

Exercice terminé le 31 décembre 2013

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLECTEUR	ADRESSE DE L'ÉLECTEUR (No, rue, app., ville et code postal)	MONTANT CAUTIONNÉ
	Aucun Cautionnement	

Exercice terminé le 31 décembre 2013

SECTION 5 CONCILIATION DES REÇUS OFFICIELS

No de série des reçus officiels (ventilés par livret) DE: À:		Quantité de reçus						
		A Non utilisés et détenus en début de période (colonne F du rapport précédent)	B Obtenus au cours de la période	C Délivrés à des donateurs par un solliciteur	D Abimés ou annulés (détail ci-dessous)	E Perdus	F Retourné au DGEQ	G Non utilisés et détenus à la fin de la période
1076	1099	17	0	0	0	0	0	17
6001	6025	16	0	0	0	0	0	16
502521	502530	4	0	0	0	0	4	0
502531	502540	10	0	0	0	0	10	0
502541	502550	10	0	0	0	0	10	0
502551	502560	10	0	0	0	0	10	0
502561	502570	10	0	10	0	0	0	0
502571	502580	10	0	9	0	1	0	0
502581	502590	10	0	0	0	0	10	0
502591	502600	10	0	0	0	0	10	0
502601	502610	10	0	9	0	1	0	0
554141	554150	0	10	0	0	0	0	10
554151	554160	0	10	3	0	0	0	7
TOTAL		117	20	31	0	2	54	50
Note:								